

Soumission de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) au Groupe socialiste européen en vue du manifeste 2009 du PSE au Parlement européen

Services publics de qualité – qualité de vie

Introduction:

La présente soumission est conçue pour proposer des initiatives législatives visant à la promotion et la protection des services publics dans l'UE. La FSESP soutient l'approche progressiste du Groupe socialiste européen (PSE) et se félicite d'avoir établi des relations constructives avec ce parti.

La FSESP peut contribuer utilement aux travaux du PSE de deux façons: en premier lieu, en définissant un programme d'action pour les services publics pour la législature 2009-2014 du Parlement européen et, en deuxième lieu, en menant une action concertée pour mobiliser nos huit millions d'affiliés afin d'élire les candidats qui s'engagent à placer les services publics au cœur du programme politique de l'UE.

Les représentants de la FSESP sont parfaitement conscients du fait que la qualité des services publics dans l'UE ne dépend pas uniquement de la qualité du processus décisionnel mais également de la reconnaissance au niveau politique du fait que sans financement adéquat, il n'est pas possible de garantir la qualité. Les questions de fiscalité équitable dans les États membres et de financement ciblé par le budget de l'UE constituent les principaux piliers du débat.

La FSESP soutient l'objectif visé par la Confédération européenne des syndicats (CES) qui est d'obtenir que la justice sociale prenne le pas sur les principes du marché et notamment l'appel lancé en faveur de la disposition relative aux droits sociaux.

1. Droits et devoirs pour tous – l'individu actif *au sein* de la société

Initiative législative:

- Cadre horizontal pour les services publics (fondé sur l'article 14 et le protocole en annexe et l'article 3, paragraphe a du traité de Lisbonne) qui inclut des critères de qualité précisément définis et fondés sur les objectifs visés par ces services.

Ce cadre devra être mieux soutenu par la charte des droits fondamentaux. La FSESP recommande que ce soutien se concrétise par une stratégie concertée entre les syndicats et le PSE visant à soumettre devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJEU) des affaires de nature à susciter des décisions de principes en vue de conférer une personnalité morale aux principes de la Charte à travers les arrêts prononcés par la CJEU. La FSESP

2 Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

recommande que les retombées sociales et en termes de services publics (positives et négatives) des différends portés devant la CJE soient évaluées avec rigueur.

Résultat:

Un espace politique européen clairement défini pour les services publics et un équilibre pour le marché intérieur.

Un équilibrage entre les politiques au sein de l'Union européenne.

Observations générales

Comme l'a reconnu le PSE, les [services publics](#) doivent être structurés par un cadre horizontal pour contrebalancer le marché intérieur dans l'UE. Il conviendrait d'imposer un **moratoire** sur toutes les nouvelles initiatives sectorielles, *jusqu'à* la mise en place de la base horizontale pour les services publics.

Lorsqu'il aura été ratifié par l'ensemble des États membres, le traité de Lisbonne constituera une base plus saine pour les services publics en droit primaire. Les dispositions du Traité de Lisbonne relatives aux «services d'intérêt économique général», à savoir les services publics, ont été modifiées. L'article 14 fait référence à l'article 3, paragraphe a, qui fait état du respect de l'Union pour le «rôle essentiel des autorités nationales». L'article 14 constitue par ailleurs une base légale pour les règlements de l'UE (par la procédure ordinaire) qui établit les principes et les conditions visant à «fournir, faire exécuter et organiser les services d'intérêt économique général». La FSESP considère que la transposition de ces dispositions en termes législatifs concrets (au moyen d'un cadre horizontal) doit constituer *le* but prioritaire de la législature 2009-2014 du Parlement européen ([5 reasons why action is needed now to promote public services in Europe](#)).www.epsu.org/a/1219

Le groupe du PSE devrait continuer à plaider pour la mise en place d'un cadre légal horizontal à l'échelon de l'UE pour le protocole sur les services publics annexé au Traité de Lisbonne. Le PSE devrait définir des objectifs et des cibles concrètes pour l'amélioration des services publics à différents échelons, en fonction des valeurs et principes des services publics que sont le financement fondé sur la solidarité, les normes et les critères de qualité, la participation des travailleurs et des citoyens et l'évaluation. Il devrait également s'étendre aux pays relevant de la politique européenne de voisinage (PEV) et être conjugué aux instruments de suivi et de soutien incitant les pouvoirs publics à mettre au point des services publics fondés sur la solidarité, ([EU neighbourhood policy: implications for public services and trade unions](#)) www.epsu.org/a/1764 .

Le cadre considéré pourrait être constitué par un ensemble de mesures législatives conjuguées à des règlements et/ou des accords relatifs aux questions spécifiques et ce pour:

- ✓ élargir la définition de ce qui peut être considéré comme un acheminement «interne» des services publics;
- ✓ encourager la coopération *public-public*, dont notamment la coopération intercommunale;
- ✓ élargir le champ en vue de l'inclusion des critères sociaux et environnementaux dans les contrats de marchés publics;
- ✓ réprimer la corruption et mettre en évidence la bonne administration, la transparence, le contrôle démocratique et la participation des travailleurs et des représentants syndicaux et des utilisateurs dans l'acheminement des services publics de qualité;
- ✓ attirer l'attention sur la responsabilité des autorités nationales en ce qui concerne le renforcement des droits universels et fondamentaux, dont par exemple le droit aux soins de santé, à l'énergie, à l'eau et aux soins de santé pour tous les enfants;

2Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

- ✓ améliorer la qualité du travail, par l'apprentissage tout au long de la vie, l'acquisition de compétences, les mesures visant à soutenir l'égalité entre les sexes et l'égalité des chances pour tous, par exemple;
- ✓ élaborer des indicateurs de productivité tenant compte de la qualité et pas uniquement de la performance économique.

Initiatives sectorielles

Toutes les initiatives sectorielles européennes doivent être ancrées dans un cadre légal horizontal. Elles doivent tenir compte des principes de la définition horizontale des services publics et de leur application pratique comme étant un point de départ essentiel. Cela devrait être clairement établi dans les domaines des services de santé, de l'eau et au sein des autorités locales. Il conviendrait d'entreprendre une évaluation rétrospective du secteur de l'énergie (électricité et gaz) pour aligner ces secteurs sur l'approche horizontale, ([self-assesment or public debate? evaluating the liberalisation of network services in the EU and USA](http://www.epsu.org/a/3235)) www.epsu.org/a/3235.

Les services publics en ligne sont de plus en plus utilisés par les autorités nationales, régionales et locales pour rationaliser les liens avec les utilisateurs des services publics. Les initiatives dans le domaine des services publics en ligne reposent de plus en plus souvent sur les partenariats public-privé. L'intérêt général a toutefois été négligé en la matière et cela a eu des conséquences importantes en termes de contrôle démocratique, de protection des données relatives aux utilisateurs et de responsabilité. Il faut garantir l'égalité d'accès aux services publics en ligne en mettant en place des stations informatiques publiques dans les bibliothèques et autres espaces publics. Le PSE devrait faire sienne cette problématique en vue d'une action future et proposer des dispositions législatives relatives à la protection des données, par exemple.

2. Plein emploi – emploi satisfaisant

Initiative législative:

- Le Parlement européen doit convenir d'un salaire minimum légal dans les États membres de l'UE (le cas échéant) équivalant à 60% minimum du salaire moyen (et 70% du salaire moyen lorsque la convention passe par la négociation collective).
- Mise en œuvre du rapport CERCAS sur le temps de travail.
- La stratégie européenne relative à l'emploi doit prendre pour point de départ le concept de «travail de qualité» et non pas de «flexicurité».

Résultat:

Établir une définition du plein-emploi en incluant les conditions de travail équitables, les droits de représentation et en refusant expressément que le travail précaire et les emplois de l'économie «grise» soient considérés comme des moyens valables de créer des emplois.

Observations générales:

Le plein-emploi est synonyme d'emploi conjugué aux droits civiques et aux droits à la représentation. Les arrêts prononcés par la Cour de justice des Communautés européennes

3Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

dans l'affaire Viking, Laval et Ruffert ont abouti à la *charte de l'UE pour le dumping social*. Le PSE doit redoubler d'efforts et ne pas se limiter à se désolidariser de ces évolutions. Il doit offrir un leadership politique signalant que le droit à la négociation collective des rémunérations équitables dans toutes les régions de l'UE est tout aussi fondamental que les quatre libertés. Il faudrait établir une cible relative au salaire minimum dans tous les États membres, par exemple, en établissant à 60% du salaire moyen le salaire minimum de l'État membre concerné, d'ici à 2015 et à 70% d'ici à 2020. Veuillez consulter la déclaration de la FSESP sur le salaire minimum à l'adresse suivante: www.epsu.org/r/264.

Initiatives sectorielles:

Les normes européennes, y compris celles qui sont relatives au temps de travail et aux conditions de travail équitables et au droit à la négociation collective doivent être élaborées plus avant. Cela vaut également pour les entités commerciales actives dans les secteurs formellement reconnus comme étant un service public.

3. Investir dans les personnes – tirer profit de la formation

Initiative législative:

Directive relative à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie en tant qu'aspect essentiel de la vie professionnelle (fondée sur l'article 14 de la charte des droits fondamentaux)

Résultat:

De meilleures compétences plus adaptables pour les travailleurs européens.

Observations générales:

Si l'Union européenne veut véritablement engendrer une économie compétente fondée sur l'innovation et offrir des services essentiels pour faciliter sa mise en œuvre, elle doit s'engager d'une manière constructive dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie. Il faut interrompre le processus de privatisation des structures éducatives et investir dans l'éducation au niveau primaire, secondaire et universitaire pour véritablement reconnaître les structures éducatives professionnelles et investir dans celles-ci. Le législateur européen pourrait promouvoir les initiatives d'apprentissage tout au long de la vie en proposant des incitants aux partenaires sociaux en vue d'engager des négociations dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et établir un cadre réglementaire sur les congés-éducation, par exemple.

Initiatives sectorielles:

Il serait souhaitable que le PSE soutienne l'évolution du secteur hospitalier. Les partenaires sociaux ont récemment adopté un texte répondant aux défis posés par les besoins futurs en termes de compétences dans le secteur hospitalier.

4. Sociétés inclusives – pas de laissés-pour-compte

Initiative législative:

- **Directive relative aux marchés publics incluant un volet social volontaire**

4Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

- **Reconnaissance de la valeur du concours de l'État dans le soutien aux services essentiels et à la revitalisation des régions marginalisées**
- **Évaluation de la qualité à l'échelon européen sur les effets des partenariats public-privé en ce qui concerne l'acheminement des services publics**

Résultat:

La réduction de l'écart des richesses dans l'UE et la réduction du nombre de personnes exclues des services essentiels.

Observations générales:

Dans les milieux politiques, la phrase «pas de laissés-pour-compte» est devenue un slogan fédérateur de bons sentiments. Toutefois, rien n'indique qu'on a prêté attention au revers de cette médaille à savoir, comment devons-nous encourager les parties les plus avancées à *attendre* que les laissés-pour-compte aient rattrapé leur retard? Une société constructive est avant tout collective. Une société inclusive doit considérer tous les signes de marginalisation comme un constat d'échec. Durant la dernière décennie, l'UE a constaté que l'écart des richesses s'élargissait et qu'il était considéré comme étant légitime. Dans le même temps, les entreprises et les citoyens ont amassé des richesses considérables. Le PSE doit prendre le leadership politique et reconnaître sans équivoque possible que les forces du marché incontrôlées et non réglementées élargissent cet écart. La réaffirmation des responsabilités des pans les plus avancés de la société permet de garantir une société véritablement inclusive: www.epsu.org/a/1219. Un des moyens de garantir que les sociétés sont inclusives est d'offrir un accès équitable aux services publics de qualité, ([Statement of EPSU steering committee on state aids](http://www.epsu.org/a/982)) www.epsu.org/a/982 .

Initiatives sectorielles:

La FSESP a plaidé avec détermination pour que les questions suivantes soient résolues à l'échelon européen;

Secteur de l'énergie: *Carburant, pauvreté et charte européenne des droits des consommateurs d'énergie – position de la FSESP:* www.epsu.org/a/3210 .

Administration nationale: *Surpopulation en milieu carcéral et conséquences en termes de taux de réhabilitation* www.epsu.org/a/3180

Soins de santé: Promouvoir des politiques réalistes en matière de vieillissement actif dans le secteur hospitalier www.epsu.org/a/2282.

Autorités locales: *l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail* www.epsu.org/a/3657 .

5. Soins de santé universels pour les enfants et soins de santé universels

Initiative législative:

- Il conviendrait de rejeter *toute* initiative à l'échelon européen dans le secteur des soins de santé jusqu'à la mise au point d'un cadre horizontal pour les services publics à l'échelon de l'UE. Il y a lieu d'ancrer toutes les initiatives ultérieures en la matière dans les principes d'universalité, abordabilité, accessibilité et solidarité.
- Accès des enfants aux soins en tant que droit fondamental

5Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

Résultat

Développement des principes essentiels en vue de réduire les disparités en ce qui concerne l'accès aux soins de santé de qualité dans l'Union européenne. Réduction des disparités en ce qui concerne les services fournis dans les États membres notamment entre les nouveaux États membres et les États membres fondateurs, (déclaration conjointe FSESP – HOSPEEM sur les services de soins de santé) www.epsu.org/a/3615 .

Observations générales

Par manque de stratégie clairement définie à l'échelon européen en ce qui concerne les soins de santé fondée sur les principes universels (comme indiqué ci-dessus), la Cour de justice a peu à peu introduit des éléments de marché dans le secteur en se basant sur la jurisprudence. La FSESP déplore l'érosion progressive des principes universels des soins de santé. Il y a lieu de créer une base horizontale saine pour les services publics afin de s'assurer que le débat politique sur les services de soins de santé soit correctement encadré par les principes et non pas les obligations imposées par le marché.

La Commission a plaidé avec conviction pour le principe fallacieux de «choix du patient»; nul n'a jamais tenté d'expliquer que dans tous les projets de proposition le seul choix possible repose sur la solvabilité.

Initiatives sectorielles

La FSESP s'est imposée comme la voix des travailleurs du secteur des soins de santé dans l'Union européenne. Reflétant la volonté de ces voix, la FSESP est résolument engagée à faire en sorte que dans l'Union européenne les pouvoirs publics continuent à gérer directement les services de soins de santé.

6. Égalité entre les hommes et les femmes – Égalité par l'exemple

Initiative législative:

- Renforcement de la directive 92/85/CEE pour promouvoir la protection de la maternité.
- Renforcement de la directive relative au congé parental.

Résultat:

Un engagement ouvert pour établir l'égalité sur le lieu de travail, www.epsu.org/a/2596.

Observations générales:

Un pourcentage significatif des emplois dans les services publics est confié aux femmes contre un salaire bas. L'insuffisance des congés de maternité et des congés parentaux fait obstacle à l'égalité. L'engagement constructif visant à améliorer les soins aux enfants et aux personnes dépendantes ne s'est que trop fait attendre. Le projet de document du groupe du PSE vise à réduire l'écart entre les salaires à 10 % d'ici à 2015.

6Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

Initiatives sectorielles:

La FSESP a négocié des déclarations conjointes avec les employeurs sur l'égalité dans les secteurs de l'énergie, www.epsu.org/a/2626, des autorités locales, www.epsu.org/a/3541, et de l'administration nationale, www.epsu.org/a/1692 et a mené des actions dans les domaines des soins de santé et de l'eau.

7. Dialogue social – les services essentiels ont besoin d'un soutien essentiel!

Initiative législative:

- Le PSE s'engage fermement à stimuler le dialogue social sectoriel européen.
- Le Parlement européen s'engage à insister pour que les partenaires sociaux sectoriels soient consultés **de manière conjointe** dès l'avant-projet des textes législatifs ayant une incidence sociale sur le secteur considéré.
- Un engagement de proposer aux partenaires sociaux un rôle d'évaluation formel sur l'incidence sociale de toutes les initiatives/législations sectorielles dans l'UE.
- Il est essentiel que le candidat à la fonction de membre de la Commission européenne en charge de l'emploi et des affaires sociales s'engage expressément en faveur du dialogue social sectoriel (et que cet engagement se reflète dans les auditions au Parlement européen).
- Une campagne de sensibilisation mettant en évidence l'existence de ces comités notamment dans les services essentiels que sont l'énergie, les autorités locales, l'administration nationale et le secteur hospitalier.

Résultat:

Un signal clair adressé aux organisations patronales européennes dans les services essentiels de l'énergie, des autorités locales, du secteur hospitalier et de l'administration nationale montrant que les institutions européennes attendent un engagement univoque et constructif de la part des partenaires sociaux sectoriels en ce qui concerne l'élaboration d'initiatives sociales concrètes.

Observations générales:

La FSESP dispose de comités de dialogue social européen dans les secteurs suivants: **électricité** www.epsu.org/a/3239, **gaz**, **autorités locales** www.epsu.org/a/2558, et **hôpitaux** www.epsu.org/a/2282. La FSESP a également formalisé le processus dans le secteur de l'administration nationale www.epsu.org/a/3615. Chaque secteur fait partie intégrante d'une Europe sociale fonctionnant parfaitement. La FSESP se félicite d'avoir joué un rôle central dans la création de ces comités. Toutefois, pour qu'ils aboutissent à des résultats et offrent des résultats tangibles aux utilisateurs de services publics, le soutien politique doit être assuré à long terme.

Le PSE s'est engagé à renforcer le dialogue social en améliorant le droit du travail de l'UE en ce qui concerne l'information et la consultation, en renforçant le système de comités d'entreprise européens et en relançant le dialogue social tripartite. Toutefois, il est nécessaire de s'engager plus avant sur la voie du dialogue social sectoriel dans l'UE. Le Parlement européen doit exercer une pression directe sur la Commission européenne dans son ensemble, pour *faciliter* ce processus d'une manière *directe*. Cela ne signifie pas qu'il faille s'engager en faveur du «dialogue civil» sans plus de précision. Durant les cinq dernières années, nous avons observé que le dialogue social européen fonctionne uniquement si des stratégies de facilitation sont

7 Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

mises en place. En d'autres termes, il faut sensibiliser les employeurs au fait que le processus de dialogue social constitue l'option la plus constructive.

8. Transformer la diversité et l'intégration en atouts

Initiative législative:

- Une directive sur l'égalité de traitement, qui comporte des mesures anti – discrimination concrètes ne se limitant pas uniquement à l'emploi et faisant clairement référence aux articles 34 à 36 (services sociaux, protection de la santé et services publics) et 41 (droit à la bonne administration) de la charte des droits fondamentaux.

Résultat:

Législation anti-discrimination reconnaissant le rôle des services publics dans la satisfaction des besoins des personnes présentant un risque d'être confrontées à la discrimination et dans l'enseignement des dispositions relatives à l'anti-discrimination et la répression en la matière.

Observations générales

Les services publics de qualité sont le moteur d'une intégration réussie. Ils sont souvent en première ligne dans la lutte contre la discrimination à travers les services sociaux de qualité, de soins aux enfants, de l'immigration, des soins de santé et du logement. Les travailleurs des services publics qui doivent accomplir ce travail sont souvent confrontés à des difficultés budgétaires, au manque de formation et de personnel et sont soumis à une tension considérable. Il conviendrait de reconnaître la valeur de ses services pour la société dans son ensemble et la refléter dans une législation volontaire visant à promouvoir la qualité, www.epsu.org/a/3715.

9. Sociétés durables – s'attaquer au changement climatique

Initiative législative:

- La recommandation du Parlement européen précisant que l'accès à l'eau salubre est un droit fondamental (et que la gestion et l'acheminement de l'eau devraient être confiés aux pouvoirs publics)
- L'engagement en faveur d'un investissement des pouvoirs publics dans les technologies renouvelables et à faible consommation de carbone
- L'engagement européen en faveur de l'application du principe de proximité à la gestion des déchets
- L'intégration des principes de transition équitable dans la politique de l'UE relative à l'environnement
- La promotion des partenariats public-public dans les secteurs de l'eau et des déchets, y compris les stratégies relatives à l'environnement

Résultat: Une véritable réflexion sur le rôle de gestion des pouvoirs publics dans l'élaboration d'une politique durable notamment dans le domaine de l'environnement.

8Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)

Observations générales

Il faut reconnaître la nécessité de la réglementation et la gestion des secteurs de l'eau et des déchets par les pouvoirs publics: www.epsu.org/a/3210. Des préoccupations de plus en plus nettes dans le domaine de l'environnement ont souligné la nécessité d'une coordination stratégique. Les structures publiques responsables constituent la seule solution transparente permettant de garantir cela. Le Parlement européen devrait s'engager à ce que l'eau demeure aux mains des pouvoirs publics www.psir.org et en faveur du principe de proximité dans le domaine de la gestion des déchets. Il devrait établir les cibles et les dates-butoir en ce qui concerne les exportations de déchets par delà les frontières.

10. Une Europe active pour les citoyens

Initiative législative:

- **Engagement législatif en faveur de la transparence avec les institutions européennes, y compris le financement et la gestion des agences de l'UE**

Résultat:

Meilleure connaissance du processus décisionnel européen.

Observations générales:

L'Union européenne ne peut reposer sur le marché intérieur et la concurrence. L'emploi de qualité, les services publics de qualité et les infrastructures sont des ingrédients cruciaux de promotion de l'inclusion sociale, l'égalité et la solidarité. Les citoyens européens veulent une Europe sociale. La FSESP soutien la proposition du PSE visant à faire en sorte que l'intégration sociale des propositions législatives devienne une obligation pour les décideurs européens, conformément à la disposition horizontale du Traité de Lisbonne.

Observations et questions à epsu@epsu.org or bsynnott@epsu.org

Sujet: «Soumission de la FSESP au PSE PE 2009»

ou appeler +32 2 250 10 89/ +32 474 98 96 75

9Nous travaillons pour vous!

Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP)